

PORTAGE SALARIAL ILLUSTRATION DE LA SECURITE

INSCRIT DEPUIS 2008 DANS LE CODE DU TRAVAIL,
LE PORTAGE SALARIAL CONNAÎT UN VÉRITABLE ESSOR CORRÉLÉ
AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DES FREELANCES.
POUR JULIE CALMON, DIRECTRICE DE RH SOLUTIONS À BORDEAUX,
CE STATUT, FLEXIBLE POUR LES ENTREPRISES ET SÉCURISANT
POUR LES INDÉPENDANTS PORTÉS, A DÉMONTRÉ TOUTE SA PERTINENCE
DURANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT.

Par Vincent ROUSSET

Echos Judiciaires Girondins: RH Solutions, dont vous êtes la directrice de l'agence de Bordeaux, vient de publier une étude sur l'impact du confinement sur l'activité des indépendants en France. Globalement, quel a été l'impact sur leur chiffre d'affaires et y a-t-il des lueurs d'espoir sur la reprise d'activité?

Julie Calmon: « En effet, le groupe RH Solutions, spécialiste du portage salarial qui accompagne chaque année 1 200 indépendants, a réalisé une étude nationale du 24 avril au 20 mai 2020 afin de connaître l'impact du confinement sur l'activité des indépendants. Il s'avère que 36,5 % de l'ensemble des répondants ont constaté une baisse supérieure à – 50 % de leur chiffre d'affaires sur les deux mois. 70 % des indépendants s'attendent à un impact sur leur chiffre d'affaires sur l'année. Mais l'optimisme prime puisque 79 % des répondants sont « optimistes » ou « plutôt optimistes » sur l'avenir. Concrètement, l'impact financier est assez fort durant la période de confinement (mars et avril 2020), mais aussi en perspective

sur l'année. Cependant, une note d'optimisme apparaît au travers d'un état d'esprit fort et la prise en main d'outils pour communiquer autrement et s'adapter au contexte ».

EJG: A Bordeaux, comment percevez-vous la situation des indépendants post-confinement? La reprise est-elle progressive ou au contraire dynamique?

J. C. : « A Bordeaux, même si notre territoire est dynamique, je pense que la reprise sera tout de même progressive. Certains indépendants qui travaillaient déjà en télêtravail n'ont pas subi de baisse importante sur leur chiffre d'affaires, c'est un point positif. Et pour un bon nombre d'entre eux, nous observons depuis début juin une nette accélération sur de nouveaux projets relancés. Les entreprises, pour poursuivre leur développement, et malgré les difficultés, investissent sur des sujets primordiaux à savoir le développement de projets digitaux, l'étude d'ouvertures de nouveaux marchés, ou encore la mise en avant d'atouts concurrentiels qui passent par des indicateurs qualité par



voie à de nouvelles manières de collaborer. Les entreprises vont entrer dans une êre nouvelle car elles maîtrisent un peu plus le concept du télétravail et c'est un axe positif pour les futures collaborations avec les freelances. La crise sanitaire que nous vivons ne fera qu'augmenter le besoin de flexibilité et d'agilité des entreprises et ainsi, entreprises et freelances collaboreront de plus en plus ensemble. »

EJG: Au sein de RH Solutions, vous accompagnez les indépendants en portage salarial. Pouvez-vous rappeler les caractéristiques de ce statut ?

J. C.: « Avec aujourd'hui plus d'un million de freelances à son actif, la France connaît depuis plusieurs années une croissance exponentielle sur ce volet. Le portage salarial est aujourd'hui une des formes d'emploi la plus flexible pour l'entreprise et offre simultanément un haut niveau de sécurité pour l'individu porté qui bénéficie des avantages classiques des salariés. C'est concrètement un statut qui allie la souplesse du travail indépendant et la protection du salariat. L'indépendant est salarié de la société de portage et n'impacte donc pas la masse salariale de son client. Le salarié porté détermine seul son offre de service et négocie ses prix. De même, il décide en accord avec l'entreprise cliente, des modalités d'exécution et d'organisation de sa mission ainsi que de son temps et de son lieu de travail. Le porté bénéficie de l'ensemble des avantages du statut de salarié : chômage, retraite, assurance maladie, complémentaire santé... De plus il n'a pas à s'occuper de la gestion administrative de son activité qui est entièrement prise en charge par la société de portage. Ce statut est particulièrement adapté aux activités de service pour des personnes justifiant d'une expertise spécifique (conseil, management, informatique, ingénierie, RH, qualité, marketing et vente). »





EJG : En quoi le portage salarial a permis de protéger les indépendants durant cette crise ?

J. C.: « Dès le 19 mars 2020, RH Solutions a lancé un plan de soutien pour ses 1 200 indépendants avec 1200 licences Zoom Pro (visio conférence), un programme de formation aux outils de télétravail, des formations commerciales en e-learning et 8 webinars organisés. Sur le plan financier, chaque cas a été traité de manière individualisée. Par exemple, les salariés portés ont pu déclarer des arrêts maladie et percevoir des indemnités pendant cette période (Décret du 9 mars 2020) pour garde d'enfant. De plus, le secteur du portage salarial a été intégré au dispositif de chômage partiel durant cette crise sanitaire. Si, malheureusement, la crise sanitaire entraînait la fin d'un contrat en portage salarial, le salarié porté pouvait tout de même bénéficier de l'assurance chômage. Par ailleurs, les salariés portés ont eu accès à la formation professionnelle en période de crise. À l'aide du FNE-Formation, les salariés portés en chômage partiel ont pu ainsi suivre une formation à distance. RH Solutions a proposé à ses portés le thème : « Formaliser et mettre en œuvre une démarche de développement commercial personnalisée et créatrice de valeur ». Beaucoup d'indépendants arrêtent leur activité après 3 ans car ils ont sous-estimé leur capacité à vendre, ce sujet a été particulièrement utile et très apprécié!»

EJG: Pouvez-vous nous préciser comment vous accompagnez les indépendants bordelais dans cette période?

J. C. : « Nous accompagnons de manière personnalisée chaque indépendant afin de lui apporter des conseils nécessaires à la réalisation de son projet en portage salarial ou sur le développement de son activité. Il peut également accéder à des formations ou à des ateliers adaptés aux besoins spécifiques qu'il rencontre (négocier ses prix, entretenir et développer son réseau, cibler et développer son offre de services par exemple). Cette fin juin, nous organisons par exemple 3 journées complètes de formations à distance avec 10 webinaires proposés sur des thèmes d'actualité (par exemple, les clés d'une communication efficace pour les indépendants ou encore comment assurer son développement commercial en cette période). Nous leur permettrons aussi d'avoir accès à notre communauté de salariés portés, et ainsi de rompre avec l'isolement qui peut affecter certains indépendants. Enfin, spécialiste du marché de l'emploi en Aquitaine depuis plus de 10 ans, je fais bénéficier de mon expertise du tissu économique à l'ensemble de mes consultants portés. »

EJG: In fine, cette crise aura-t-elle été une source d'opportunités pour le portage salarial? Quels sont vos projets de développement à Bordeaux et en Nouvelle-Aquitaine?

J. C. : « En effet, nous retirons de cette crise une grande source d'opportunités pour le portage salarial. L'émergence de nouvelles formes d'emploi n'est pas un phénomène nouveau et cela fait plusieurs décennies que les dirigeants des PME/TPE (96.5 % des entreprises françaises comptent moins de 20 salariés) réclament davantage de souplesse tandis que les professionnels aspirent à plus d'agilité pour mettre en valeur leur expertise. Un nombre croissant d'analystes prédisent avec certitude qu'une grande majorité de Français travaillera demain à son compte, pour opportunément mailler les besoins des entreprises dans une dynamique de rebond des territoires. Les idées ne manquent pas dans notre pays, en témoigne le nombre de créations d'entreprises qui enregistre la meilleure performance européenne. « Le juste temps au juste coût » devient un élément essentiel ! Sur Bordeaux, nous souhaitons donc encourager le développement de ce statut en plein essor. à la fois pour permettre aux consultants d'exercer leur activité en toute sécurité et sans contraintes administratives, et de permettre aux entreprises une collaboration flexible à coûts maîtrisés. »

À PROPOS DE RH SOLUTIONS

Le groupe RH Solutions
est le 1^{er} réseau d'agences de portage
salarial en France, avec 25 agences.
Créé en 2003 à Toulouse, le réseau
accompagne aujourd'hui plus
de 1 200 professionnels sur l'ensemble
du territoire national et
à l'international.



